



Préparez votre itinéraire à vélo et à pied sur Marennes Oléron !

Grâce à *loopi*, calculez votre itinéraire ou parcourez nos circuits. Disponible sur mobile et tablette.

<https://ile-oleron-marennes.loopi-velo.fr>

OFFICE DE TOURISME
à votre service toute l'année

MARENNES
☎ 05 46 85 65 23 - Place Chasseloup Laubat (17320)
marennes-tourisme@marennes-oleron.com

WIFI GRATUIT / BILLETTERIE / BOUTIQUE
VISITES GUIDÉES POUR LES GROUPES



Crédits photos : Mairie Marennes / Leboz / Francis Leroy Hemis.fr / Office de Tourisme IOMN



Maison «Richelieu»



Marché couvert



Port de plaisance



Port de plaisance

8 L'ancien couvent des Récollets

De 1610 à 1613, les couvents de Récollets voient le jour à un rythme soutenu dans le département. En 1622 est construit celui de Marennes.

En 1791, les autorités révolutionnaires autorisent le Directoire et le District de Marennes à l'acheter pour y installer les tribunaux, les prisons, les bureaux de la Sous-Préfecture et la mairie.

La Sous-Préfecture déménage rue François Fresneau et la mairie est déplacée en 1867 dans un bel immeuble, rue Clemenceau. L'ancien couvent est alors entièrement consacré aux affaires juridiques. Le rez-de-chaussée abrite les cachots et deux salles d'audience, le premier étage les bureaux des juges et l'ancienne chapelle sert aux offices religieux.

En 1864, de gros travaux de rénovation sont entrepris. On reconstruit à neuf des locaux de détention, supprime une aile et aménage une cour d'honneur.

Au milieu du XX^e siècle, les anciens jardins et la chapelle du couvent sont réaménagés pour y reloger la mairie. Le tribunal d'Instance et de Commerce ferme ses portes en 2007. La commune rachète alors le bâtiment qui appartenait au Conseil général. Il n'est pas occupé actuellement.

Revenez sur vos pas, jusqu'au carrefour et prenez à droite dans la rue Georges Clemenceau. Poursuivez sur 50 m.

9 Le logis de Marennes

Cet hôtel particulier date de la fin du XVI^e siècle. Marennes est riche à cette époque, notamment grâce aux marais salants alentours. Ainsi dans cette cité prospère se côtoient notaires, gens de robes, marchands de sel et autres négociants qui y font établir de belles demeures, dont celle-ci.

Elle deviendra le siège du bureau des Fermes (c'est-à-dire des impôts) puis celui de la Chambre des Notaires et d'une loge maçonnique.

Son style Renaissance est unique dans la ville. C'est un logis simple comportant en façade une tour formée de 3 étages. Il est classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1927.

Au n° 100, remarquez ce bel immeuble avec son horloge. C'est ici que la mairie prendra place en 1867 jusqu'en 1987, date à laquelle elle réintègre l'ancien couvent des Récollets.

Juste avant cet immeuble tournez à gauche, rue le Terme. Au n°40, se trouve une magnifique maison.

10 Maison dite « de Richelieu »

Construite en 1650, elle est classée monument historique depuis 1981. Cette maison, à l'architecture typique de la période classique, a appartenu au petit neveu du cardinal de Richelieu, Comte de Marennes. Le rez-de-chaussée est raccordé à l'étage par une corniche s'appuyant sur une série de consoles d'inspiration végétale.

Au seuil de la petite fenêtre du dernier étage, se trouvent deux consoles figurées - dont l'une porte un cartouche indiquant la date de construction de cette maison et encadre un cartouche central ayant lui été martelé à la Révolution.

L'ensemble du bâtiment est couronné par une troisième corniche à denticule. Les extrémités latérales sont ornées de deux lions sculptés servant de gargouilles.

Elle est actuellement une maison d'habitation.

En face de cette belle habitation, se trouvent les halles du marché, construites à la fin du XIX^e siècle. De type Ballard, l'édifice comprend une ossature métallique et de larges verrières qui permettent de laisser entrer la lumière.

Tournez à droite et poursuivez jusqu'au 22, Rue Dubois Meynardie.

11 L'ancienne Caisse d'Épargne

L'implantation des activités bancaires à Marennes est ancienne. Elle est due à la richesse procurée par le sel, puis par l'ostréiculture. La Caisse d'Épargne, créée en 1890, est un des plus anciens établissements financiers de la ville.

L'édifice est imposant et richement décoré. La porte d'entrée est surmontée d'un cartouche comportant la raison sociale du lieu. Au-dessus, un grand fronton sculpté représente les Armes de la ville non stylisées (une galère avec des rames, voile tendue et voguant sur les eaux).

Poursuivez jusqu'au n° 10 et tournez à droite, rue du Commandant Lucas. Puis, tournez à gauche. Au n°116, se trouve l'ancienne loge maçonnique.

12 L'ancienne loge maçonnique

Une loge maçonnique s'établit au XVIII^e siècle à Marennes. Sous le nom de « La Concorde » puis de « l'Union Rétablie », son siège se situe à l'origine dans le logis de Marennes, puis déménagera en 1910 dans ce bâtiment.

Il se compose d'un logis d'inspiration néo-classique, formé par deux colonnes et surmonté d'un fronton semi-circulaire.

Prolongez 100 mètres plus loin jusqu'à l'école Henri Aubin construite en 1888 grâce aux dons de M. Dubois Meynardie, riche négociant en grains. Il légua sa fortune et ses biens à la ville de Marennes à sa mort, en 1880 exigeant, en échange, que cette fortune serve aux plus démunis. Outre l'école primaire, un hôpital verra également le jour.

Revenez sur vos pas, puis tournez à droite par le passage Clemenceau. Lieu de quiétude, profitez de ce quartier paisible pour flâner.

Allez jusqu'au bout du passage puis tournez à droite et tout de suite à gauche rue Pasteur. Juste après le n° 31, tournez à gauche et empruntez le passage Roché, bordé de plantes. D'ici, la vue sur le clocher et le quartier de Marennes est splendide !

Arrivant à la place Carnot, tournez à droite en direction de la gendarmerie, puis de nouveau à droite rue Victor Hugo. Traversez le passage piéton. Vous arrivez au square public.

13 Le jardin public & port de plaisance

Ce Jardin public - principal espace vert de la ville - a été aménagé dans la dernière décennie du XIX^e siècle.

Ce joli parc est agrémenté de plusieurs équipements de plein air dont le théâtre de verdure où se déroulent l'été, théâtre et concerts. N'hésitez pas à demander le programme culturel auprès de l'Office de Tourisme. De petits sentiers de promenade vous permettent de serpenter autour d'une végétation variée formée notamment de hêtres, d'érables, de marronniers, de palmiers et de tilleuls.

Au bout du square, la vue sur le port de plaisance vaut le détour.

A ce niveau, plusieurs options s'offrent à vous :

Retour en centre-ville, par la piste cyclable qui démarre rue Jacques Palacin. Puis, prendre la 1^{ère} à gauche. Continuez tout droit le long de l'église pour terminer le circuit court.

Option : circuit long, en direction de la Cité de l'Huître ou du Moulin des Loges, en plein cœur des marais.

Pour la Cité de l'Huître à 3.5 km, au départ du port de plaisance : suivez le balisage spécifique à panneaux bleus « Les Chemins de la Seudre ».

Vous longerez l'étonnant chenal de la Cayenne. Cabanes ostréicoles, hangars de pêcheurs et restaurants bordent ce chenal.

14 Cité de l'Huître

Le long du chenal, la Cité de l'Huître vous ouvre les portes du monde ostréicole et vous amène au cœur d'un métier, d'un territoire et d'un environnement naturel d'exception.

Prêt de vélo inclus dans le prix du billet d'entrée.

Pour le Moulin des Loges à 3km, au départ du port de plaisance : suivez le balisage spécifique à panneaux bleus « Les Chemins de la Seudre » et, à l'écluse, tournez à gauche le long du canal. Puis à droite.

15 Marais de la Seudre

La balade à vélo se poursuit dans ces paysages entre terre et eau, au cœur des anciens marais salants de la Seudre, une des zones humides les plus importantes de France.

Façonné au cours des siècles par l'homme, ce marais jouit aujourd'hui d'une grande richesse en termes de faune et de flore. Parmi les habitats les mieux représentés figurent notamment les prairies humides de type méditerranéen, les prés salés atlantiques.

Fréquenté par de nombreuses espèces d'oiseaux, le marais de la Seudre constitue une zone de premier plan pour ce qui est de la reproduction de l'avifaune locale ou migratrice (grande aigrette, cigogne, faucon pèlerin...). La flore y est diversifiée : salicorne, fenouil, moutarde... colorent les marais salants aux beaux jours.

16 Moulin des Loges

En plein cœur des marais, se dresse fièrement l'un des derniers moulins à marée d'Europe. Réhabilité dans les années 2000, il est aujourd'hui l'unique moulin à marée de la région en fonctionnement.

A marée haute, l'eau transite par la Seudre et arrive jusqu'au moulin en empruntant le chenal du Lindron pour remplir le grand réservoir. C'est à marée basse, lorsque la mer se retire complètement, que l'eau stockée sera relâchée pour mettre en marche le mécanisme du moulin. Pour assister à la démonstration de meunerie, le calendrier est disponible sur www.moulin-des-loges.com

Le retour en centre-ville de Marennes se fait par le même chemin.



Circuit Patrimoine

Marennes,
découverte de son quartier historique
et escapade au cœur des marais



À découvrir sur le parcours :

DÉPART DE L'OFFICE DE TOURISME,

1. L'ANCIENNE SOUS-PRÉFECTURE
2. PLACE CHASSELoup-LAUBAT ET SA STATUE
3. ÉGLISE SAINT-PIERRE-DE-SALES
4. LA RICHESSE ARCHITECTURALE DES PORTAILS
5. HÔTEL DE BONSONGE
6. LE TEMPLE
7. LA POSTE
8. L'ANCIEN COUVENT DES RÉCOLLETS
9. LE LOGIS DE MARENNES
10. MAISON DITE DE RICHELIEU
11. L'ANCIENNE CRAISSE DÉPARAGNE
12. L'ANCIENNE LOGE MAÇONNIQUE
13. LE JARDIN PUBLIC & PORT DE PLAISANCE
14. CITÉ DE L'HUÎTRE
15. MARAIS DE LA SEUDRE
16. MOULIN DES LOGES



MARENNES

Découverte de son quartier historique et escapade au cœur des marais, de 4 à 10 km

Marennes sera longtemps une des villes les plus prospères de la Saintonge grâce au sel qu'elle produira et expédiera dès le XI^e siècle. Aujourd'hui, les marais salants ont laissé la place à l'ostréiculture et la commune est l'une des principales zones d'affinage et de commercialisation du bassin de Marennes-Oléron.

Ville chargée d'histoire, au fil des rues vous découvrirez des hôtels particuliers, de riches demeures appartenant aux négociants en sel mais aussi une architecture religieuse d'intérêt avec son église - au clocher-porte de type gothique flamboyant - ou bien encore un temple protestant du XIX^e siècle.

Au gré de votre balade, vous trouverez des plaques de valorisation du patrimoine apposées sur les façades des monuments emblématiques.

Un moyen formidable de voyager dans le temps et de découvrir l'histoire des lieux du bourg !

La balade se terminera du côté du port de plaisance. Pour découvrir un peu plus le côté balnéaire du village, vous pouvez poursuivre à 2 km du centre en direction de « Marennes Plage » et du plan d'eau qui fait face à Oléron et l'estuaire de la Seudre. Un autre visage de Marennes se dévoile...

Pour poursuivre la balade, d'autres options s'offrent à vous à vélo, vers les marais aux alentours de Marennes. Suivant les itinéraires balisés et aménagés, vous pourrez découvrir des sites racontant l'histoire locale des lieux : la Cité de l'Huître et le Moulin des Loges, dernier moulin à marée d'Europe en activité !



Sous-préfecture



Église St-Pierre de Sales



Ciaires bordant la Seudre

CIRCUIT COURT à pied – 4 km Dans le cœur historique de Marennes

CIRCUIT LONG à vélo – 10 km Par les chemins de la Seudre, vers la Cité de l'Huître ou/et le Moulin des Loges.

Point de départ : Office de Tourisme.

Dès la porte de l'Office, traversez la rue et faites quelques pas sur votre gauche.

1 L'ancienne Sous-Préfecture

Dès le début du XIX^e siècle Marennes devient une sous-préfecture. Initialement installée dans l'ancien couvent des récollets, elle déménagera en 1841 pour prendre place dans cet ancien hôtel particulier du XVIII^e siècle, celui des « Froger de la Rigaudière » et de deux maisons privées.

D'importants travaux de modernisation ont été entrepris afin d'unifier l'ensemble, avec l'adjonction du portail donnant sur la place. A l'arrière, on construisit une longue façade de style classico-Renaissance en lieu et place de la remise à voiture et du chai.

En 1926, après deux siècles d'existence, la sous-préfecture devient inutile, entraînant un certain déclin.

Dirigez-vous vers la place, où domine la statue de Chasseloup-Laubat.

2 Place Chasseloup-Laubat

Une première statue, en bronze, a été érigée en septembre 1874 et sera inaugurée en grande pompe sur l'ancienne esplanade, nommée alors la place des Aires. Elle représente un illustre personnage : Samuel Prosper Justin Napoléon, marquis de Chasseloup-Laubat (1805-1873), parlementaire, quatre fois ministre (marine, colonies) et homme d'État. Au cours de la seconde guerre mondiale, la statue de bronze sera récupérée par les occupants et fondue. En 1948, on érige sur l'ancien socle, la statue actuelle en pierre calcaire.

Son père, François Chasseloup de Laubat épouse la petite-fille de François Fresneau, propriétaire du Château de La Gataudière, situé sur la commune de Marennes, qui entrera définitivement dans la famille. Tout au long de sa vie, il montrera son attachement à la Charente-Inférieure en la représentant comme député. Cette place portera dès lors son nom et deviendra d'emblée le lieu le plus animé et le plus agréable de la cité.

Poursuivez en direction du café Le National. Poursuivez dans la rue Saint Pierre, et empruntez tout de suite à droite l'impasse Saint Pierre.

3 Église Saint-Pierre-de-Sales

Une église primitive, romane et fortifiée est érigée au XI^e siècle. Elle tient lieu de citadelle, la cité n'étant pas fortifiée et sera livrée aux assauts répétés des Anglais.

Elle nécessitera à la fin de la guerre, au XV^e siècle, une totale reconstruction. Seul subsiste de cette époque le majestueux clocher-porte de type gothique flamboyant que Vauban qualifiera plus tard de « l'un des plus beaux gothique de France ». Il est vrai, qu'avec ses 85 mètres de haut, il surpasse bien des tours gothiques françaises.

Il servait d'amer et de phare - des feux étaient alors allumés sur la plateforme et permettaient aux navires de se repérer dans le passage délicat de l'entrée de La Seudre.

En 1602, la ville devra de nouveau reconstruire son église - dont la nef est totalement ruinée suite aux guerres de religions. Ces guerres, où protestants et catholiques se disputent à l'aveugle la ville obligeront à nouveau les habitants à se servir de l'église comme forteresse. La terrasse de la tour, à 55 mètres de haut, est accessible par un escalier de 289 marches et permet d'admirer un superbe panorama sur la Seudre, les marais, la mer, l'île d'Oléron.

Elle est classée monument historique depuis 1840.

Prenez sur votre gauche et tournez à gauche dans la rue de Verdun. Continuez tout droit, le long de la place, jusqu'au n°5 situé sur votre droite.

4 La richesse architecturale des portails

La prospérité règne à Marennes au XVI^e et XVII^e siècle et la volonté d'afficher cette richesse se manifeste dans l'ornementation très riche des portails. Il en existe encore un assez grand nombre dans la ville à l'image de celui-ci, qui doit dater du XVII^e siècle. Il mêle pilastre, fronton, motifs ornementaux et clef ornée d'une tête de femme.

En poursuivant dans la rue Gambetta, vous arriverez dans la rue de la République. Tournez à droite pour admirer le remarquable hôtel de Bonsonge qui fait l'angle.

5 Hôtel de Bonsonge

Cet hôtel particulier, édifié en 1760, est contemporain du Château de La Gataudière, situé sur la commune. A cette époque, Marennes

était prospère. Les amateurs et négociants vivaient dans l'opulence. Marennes se couvre alors de très beaux édifices.

Il est composé d'un logis principal et de deux ailes latérales qui sont reliées entre elles par un mur surmonté d'une balustrade. Dans ce mur, s'ouvre le portail en plein cintre. Cet hôtel particulier est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1993.

Faites demi-tour dans la rue de la République, quelques pas plus loin vous remarquerez l'imposant temple.

6 Le Temple

Au XVI^e siècle, Marennes est l'une des premières villes de la région à suivre le nouveau mouvement religieux qu'est la Réforme protestante. Une grande partie de sa population adhère rapidement à ces nouvelles idées et un premier temple sera construit dès 1558.

En 1600, suite à la rédaction de l'Édit de Nantes et face à l'augmentation des nouveaux convertis, la communauté protestante de Marennes fait construire un autre temple, plus grand, au centre de la ville. Il sera démoli au XVII^e siècle, à la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV. Certains protestants de Marennes quittent alors la ville vers l'Angleterre, les Pays Bas et les États-Unis.

Le temple actuel est construit en 1810 dans l'ancienne chapelle du couvent des jésuites. Suite à quelques remaniements, on y ajoute une belle façade à colonnade surmontée d'un fronton triangulaire de style néo-classique. Notez sur le fronton la représentation de la bible, symbole de la Réforme, qui rappelle la longue appartenance de Marennes au culte protestant.

Continuez tout droit et regardez sur votre droite.

7 La poste

En 1933, la ville érige cet édifice public. De style Art déco, il tranche avec la traditionnelle architecture des administrations d'État, qui optait le plus souvent pour les styles classico-Renaissance. Réalisée en briques couleur jaune clair, dans un style fonctionnel, elle présente des formes droites simples et un toit débordant formant auvent.

Le rôle de la Poste était très important. L'économie de la ville est basée sur le commerce des huîtres et les échanges de correspondances pour tous les actes commerciaux étaient nombreux au début du XX^e siècle.

Poursuivez dans la rue de la République, puis tournez à droite rue du Maréchal Foch. A 200 mètres, à droite, se trouve l'ancien tribunal d'instance et l'actuelle mairie qui constituaient l'ancien couvent des Récollets.